

Image not found or type unknown



Duree inscription au casier b2

Par **marfan**, le **05/09/2008 à 21:44**

Bonsoir,rnJ'ai été condamné un 1988 de 3 mois de prison avec sursît donc avec inscription sur le casier b2 et je souhaiterais savoir si à l'heure actuel il est toujours visible aux yeux de l'admininistration, car je suis en cours de recrutement pour une administration.rnD'avance merci.

Par **citoyenalpha**, le **06/09/2008 à 13:53**

Bonjourrrnrnon le fichier B2 ne doit plus porter mention de votre condamnation.rnrnRestant à votre disposition

Par **marfan**, le **06/09/2008 à 15:07**

Je vous remercie pour l'info rnJe vais enfin pouvoir donner une suite favorable à mon recrutement.rnMerci

Par **citoyenalpha**, le **06/09/2008 à 15:16**

Avec plaisir rnrnexperatooment